



FICHE ACTION #5

ACCOMPAGNER LES AUTRES PROJETS EN MILIEU RURAL

La Safer Guyane assume le rôle d'opérateur foncier des collectivités locales et les accompagne dans leurs projets d'aménagement pour la vitalité des territoires.

Elle s'engage à soutenir les porteurs de projets en milieu rural.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Participer à la mise en œuvre des politiques publiques et de développement des territoires par la réalisation de prestations spécifiques.

Mettre en œuvre des actions d'aménagement collectives du type "Jardins-familiaux" ou zones mixtes "habitat-agriculture".

Assister les communes/EPCI pour la gestion de leur foncier et des zones agricoles et naturelles.



CTG, collectivités locales (communes, EPCI)



**Convention de concours technique (CIF)
Missions 1 à 5 art. R141-2 du CRPM**

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET DANS LEURS DÉMARCHES

Orienter les projets des candidats en lien avec les objectifs des collectivités. Améliorer l'évaluation et la cohérence des projets avec les besoins des politiques publiques.

Rétrocession Safer des biens ruraux avec un cahier des charges après accord des collectivités locales.



CTG, collectivités locales (Communes, EPCI)



Conventionnements, nombre de porteurs de projets inscrits